



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 118 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Lettre datée du 29 octobre 2014, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le compte rendu d'un séminaire consacré au renforcement de l'Assemblée générale, qui a réuni un groupe de représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies au domaine de Greentree, à Manhasset (État de New York), les 26 et 27 juin 2014 (voir annexe). La réunion était organisée par la Mission permanente de la Finlande auprès de l'Organisation, en étroite collaboration avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

Le séminaire s'est tenu pour la quatrième année consécutive. Y ont participé le Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, Nassir Abdulaziz Al-Nasser, et les membres élus du Bureau de la soixante-neuvième session de l'Assemblée. Des représentants du Président de la soixante-huitième session et du Président élu de la soixante-neuvième session, les coprésidents du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session et la Directrice de cabinet du Secrétaire général étaient également présents.

Les participants se sont penchés sur le rôle et le statut de l'Assemblée générale ainsi que sur les mesures prises pour revitaliser ses travaux et ses méthodes de travail, l'objectif étant de cerner les éléments qui permettraient de la renforcer.

Plus précisément, les participants ont examiné les mesures concrètes qui pourraient être prises en ce sens et estimé qu'elles pourraient être utiles au débat sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée.

En outre, le séminaire a été l'occasion pour les nouveaux membres du Bureau de se familiariser avec les méthodes de travail de l'Assemblée générale et de mettre à profit les enseignements tirés et les pratiques optimales.

Le rapport ci-joint a été établi selon les règles de Chatham House.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 118 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Finlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Kai Jürgen Mikael **Sauer**

**Annexe à la lettre datée du 29 octobre 2014 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Séminaire de haut niveau pour une Assemblée générale
renforcée, tenu au domaine de Greentree, à Manhasset
(État de New York), les 26 et 27 juin 2014**

Compte rendu et programme d'action

Introduction

La Mission permanente de la Finlande a organisé, pour la quatrième année consécutive, un séminaire sur le thème « Pour une Assemblée générale renforcée », qui avait pour objet de contribuer à revitaliser les travaux de l'Assemblée générale et qui s'est tenu au domaine de Greentree, à Manhasset (État de New York), les 26 et 27 juin 2014. Le 26 juin, les nouveaux membres du Bureau de la soixante-neuvième session de l'Assemblée et les représentants du nouveau Président et du Président sortant ont entendu pendant le dîner le discours d'ouverture du Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée, ainsi qu'un exposé du Représentant permanent de la Slovaquie et Coprésident du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, suivi d'une séance de questions-réponses. Le 27 juin, ont été présentés des communications et des exposés, suivis chaque fois d'un échange de vues. Les participants étaient saisis d'un document de réflexion ainsi que du projet de programme de travail de la séance plénière de la soixante-neuvième session de la liste préliminaire annotée des questions inscrites à l'ordre du jour.

Jeudi 26 juin 2014

Discours d'ouverture

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, Nassir Abdulaziz Al-Nasser, au dîner offert le soir du 26 juin. M. Al-Nasser a tout d'abord souligné le rôle de l'Assemblée en tant que principal mécanisme démocratique de l'Organisation des Nations Unies et les possibilités qui s'offrent à celle-ci d'être, à ce titre, son organe le plus puissant. S'agissant des enseignements tirés au cours de la soixante-sixième session, M. Al-Nasser a souligné l'importance cruciale des délibérations de l'Assemblée sur toute une série de questions – allant des changements climatiques à la paix et à la sécurité – et sa mobilisation à cet égard au cours des 12 prochains mois, notant qu'un grand nombre d'êtres humains n'avaient pas d'autre refuge. Pendant sa présidence, M. Al-Nasser a dû se concentrer sur toutes ces questions, ainsi que sur la crise économique et financière et la réforme de l'Organisation des Nations Unies. S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, en particulier, M. Al-Nasser a rappelé que plusieurs cycles de négociations intergouvernementales avaient eu lieu sous sa présidence, qui avaient débouché sur la tenue de deux séminaires sur cette question, l'un à Long Island (État de New York) et l'autre à Doha. Quant aux visites conjointes qu'il a effectuées avec le Secrétaire général en Somalie et en Libye, elles ont montré l'importance de la relation entre ces deux responsables. Malheureusement, le manque de coordination et de respect du protocole au cours d'autres sessions pouvait avoir un effet négatif sur l'activité de l'Organisation. À cet

égard, il était nécessaire que les ressources requises soient mises à la disposition du Bureau du Président de l'Assemblée. Avec l'appui de la Finlande, la médiation et le règlement pacifique des différends sont apparus comme l'un des grands thèmes de la soixante-sixième session. Le développement durable en était un autre, et M. Al-Nasser a rappelé qu'il avait appuyé de tout son poids politique la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et le document final qui en est issu, « L'avenir que nous voulons ». Il a noté que la raréfaction des ressources dont avait besoin la communauté internationale influait sur l'aptitude de l'ONU à faire face à l'insécurité croissante dans de nombreuses régions du monde, de la République centrafricaine au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et en Iraq. Pour terminer, il a fait observer qu'en sa qualité actuelle de Haut-Représentant pour l'Alliance des civilisations, il s'attachait à promouvoir durablement le respect mutuel comme contribution à la recherche de solutions aux problèmes qui se posent dans le monde.

Le Représentant permanent de la Slovaquie et Coprésident du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, František Ružička, a ensuite pris la parole. M. Ružička a souligné l'importance et le sens particulier que le caractère inclusif de l'Assemblée générale conférait à l'ONU et, dans la perspective de la célébration prochaine du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation, a relevé la fierté qu'inspiraient l'histoire de l'Assemblée et ses succès constants. Il a souligné en particulier les nouveaux types de menaces qui étaient apparues et qui continueraient d'apparaître au XXI^e siècle, comme les changements climatiques, et a indiqué que ces phénomènes exigeaient l'adoption d'une approche concertée, d'autant qu'aucun pays ne peut seul se défendre contre la nature. Dans ce contexte, les travaux menés actuellement par l'ONU sur l'élaboration d'objectifs de développement durable étaient particulièrement importants. Tout en notant que la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale avait plusieurs aspects, notamment politiques, administratifs et budgétaires, M. Ružička a indiqué qu'il était temps de parvenir à un consensus et de prendre des mesures ambitieuses. Pour ce qui est de la soixante-neuvième session, au cours de laquelle il exercerait les fonctions de Président de la Commission des questions administratives et budgétaires (Cinquième Commission), M. Ružička a demandé quelles nouvelles mesures pourraient être prises pour rendre l'ONU encore plus efficace et plus efficace.

Débat

Au cours du débat qui a suivi, plusieurs questions ont été posées aux intervenants, notamment celle de savoir si les Membres de l'Organisation faisaient suffisamment usage de l'Assemblée générale. La question de la durée du mandat du Président de l'Assemblée a été soulevée par un participant, qui estimait qu'une année ne suffisait pas pour permettre au titulaire de se familiariser avec les pratiques et les travaux de l'Assemblée et de procéder à de larges consultations avec les États Membres; il fallait donc axer les discussions sur la question de savoir s'il faut prolonger la durée du mandat et accroître les ressources allouées. Un autre participant a fait remarquer que cette question n'avait pas occupé une place de premier plan et n'avait jamais été soulevée par le Groupe de travail spécial à la soixante-huitième session. On a également fait observer que la meilleure source de mémoire institutionnelle était une transition sans heurt entre l'ancienne et la nouvelle présidences, l'un des objectifs du séminaire. Un autre participant a estimé

que la revitalisation de l'Assemblée générale était une question de volonté politique, notant que l'Assemblée n'était pas très efficace lorsqu'il s'agit de présenter ses activités au monde extérieur alors même qu'il y a de quoi en être fier. On a souligné à cet effet le caractère unique du débat général, qui était la seule instance à réunir des chefs d'État et de gouvernement de toutes les régions du monde. Un autre participant a fait valoir que les groupements politiques devraient être plus soucieux de trouver les moyens de mieux utiliser les pouvoirs de l'Assemblée et d'appuyer une Assemblée plus forte.

Vendredi 27 juin 2014 **Observations liminaires**

Le Représentant permanent de la Finlande, Jarmo Viinanen, a ouvert la séance de la matinée du vendredi 27 juin par une allocution de bienvenue et un résumé du discours d'ouverture prononcé par le Président de la soixante-sixième session et des déclarations faites par le Représentant permanent de la Slovaquie et Coprésident du Groupe de travail spécial la veille. Deux séances thématiques consécutives ont alors suivi, l'une intitulée « Réflexions sur les travaux de l'Assemblée générale » et l'autre, « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ».

Au titre du thème « Réflexions sur les travaux de l'Assemblée générale », des déclarations ont été faites au nom du Président élu de la soixante-neuvième session et du Président de la soixante-huitième session. Au titre du thème « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale », les participants ont entendu des exposés présentés par le Représentant permanent de la Thaïlande et Coprésident du Groupe de travail spécial et par la Représentante permanente de l'Islande et Coprésidente du Processus intergouvernemental de l'Assemblée visant à renforcer et améliorer le fonctionnement effectif de l'ensemble des organes conventionnels chargés des droits de l'homme. Chaque intervention a été suivie d'un débat. Avant la levée de la séance, les participants ont également entendu une déclaration de la Directrice de cabinet du Secrétaire général. Le séminaire s'est achevé par des observations du Représentant permanent de la Finlande.

Réflexions sur les travaux de l'Assemblée générale

Ouvrant la première séance thématique, l'Ambassadeur Arthur Kafeero a fait une déclaration au nom du Président élu de la soixante-neuvième session, dans laquelle il a souligné l'importance d'une transition sans heurt d'une présidence à l'autre et a, en particulier, exprimé sa gratitude au Président de la soixante-huitième session, John W. Ashe, pour la coopération dont a fait preuve son cabinet à cet égard. Cette coopération est encore plus importante compte tenu de l'importance que revêtent la prochaine session, qui ouvrira la voie à la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU, et l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Le monde ayant profondément changé depuis la création de l'Organisation, le rôle de l'Assemblée et de son président avait évolué également, de même que les attentes, en conséquence. Pour trouver des solutions efficaces aux multiples problèmes auxquels se heurte la communauté internationale, il convient de renforcer encore le rôle central que joue l'Assemblée. Parmi les questions qui pourraient être traitées à cet égard, on peut citer la non-application des résolutions, le manque de visibilité des travaux de l'Assemblée, l'importance du renforcement de la mémoire institutionnelle, l'impression d'empiètement sur le mandat de l'Assemblée et les ressources mises à la disposition du Président. La revitalisation

des travaux de l'Assemblée générale resterait donc une priorité pour le Président de la soixante-neuvième session, comme les autres questions énumérées dans son discours d'investiture, à savoir le programme de développement pour l'après-2015, les changements climatiques, la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, le règlement pacifique des différends, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et l'Alliance des civilisations.

Le Chef de cabinet adjoint du Bureau du Président de la soixante-huitième session, l'Ambassadeur Noel Sinclair, a fait part des enseignements tirés de l'expérience de la session en cours, en relevant tout d'abord l'augmentation sans précédent de la charge de travail de l'Assemblée, comme en témoignaient l'augmentation du nombre de questions inscrites à son ordre du jour, qui est passé de 120 en 1980 à 170 en 2014, et le fait que la partie principale de la session va maintenant généralement au-delà du 24 décembre. Le Président devait être prêt à prendre des initiatives allant au-delà de ce qui était évident pour faciliter les travaux de l'Assemblée. Dans le même temps, la fin de la partie principale de la session était devenue en fait le début d'une autre partie importante de chaque session, d'où la nécessité d'améliorer encore les méthodes de travail, en particulier en ce qui concerne le processus budgétaire. Dans ce contexte, il pourrait être utile, selon M. Sinclair, d'envisager d'inscrire le budget comme première question à l'ordre du jour de la Cinquième Commission ou de l'examiner dans le cadre d'une session extraordinaire. Par ailleurs, la tenue de débats thématiques imposait une charge aux États Membres. Le Chef de cabinet adjoint a souligné en particulier l'attachement du Président à la question de la réforme au cours de la soixante-huitième session, qu'il s'agisse de la revitalisation de l'Assemblée générale ou de la réforme du Conseil de sécurité. S'agissant de la dernière, il a indiqué combien il importait que le Conseil reflète mieux le monde d'aujourd'hui. S'agissant de la première, il a souligné que l'un des éléments en la matière était une relation de coopération solide avec le Secrétaire général, qu'il a jugée indispensable. Il s'agissait notamment, pour le Bureau du Président, de compter sur l'appui fourni par le Secrétariat, en particulier par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, en ce qui concerne la mémoire institutionnelle, sans laquelle aucun président ne pouvait efficacement exercer ses fonctions. M. Sinclair a fait valoir à cet égard que les présidents élus prenaient leurs fonctions sur fond de situations complexes, chacune ayant son histoire s'agissant des prescriptions des organes délibérants et des négociations menées. En conclusion, il a de nouveau souligné l'importance que revêtait, d'une façon générale, l'Assemblée de par son rôle central, sa vitalité et son caractère universel, le débat général annuel qu'elle tient en étant sans doute la meilleure illustration.

Débat

Au cours de la séance de questions et réponses qui a suivi, les intervenants ont souligné le caractère universel de l'Assemblée, où tous les États Membres disposent d'une voix. L'un des problèmes présentés comme un obstacle à une Assemblée générale plus efficace et plus efficiente était toutefois les modalités d'examen des questions inscrites à l'ordre du jour : le même sujet était examiné dans divers contextes, ce qui parfois créait le sentiment que les textes sont renégociés à plusieurs reprises. De même, la question de la mémoire institutionnelle posait problème dans la mesure où il faut du temps pour apprendre comment le système

fonctionne. Un participant a souhaité voir plus de coopération entre les groupes régionaux. Un autre a souligné l'importance du rôle de chef de file joué par les représentants permanents. La question de l'application des résolutions a été soulignée, de même que le rôle que peut jouer le Président dans ce contexte. Un intervenant s'est demandé s'il y avait un lien entre le grand nombre de résolutions adoptées et le taux de mise en œuvre. Un autre a fait observer que pour chaque résolution ou point de l'ordre du jour, il y avait au moins une délégation qui attachait une grande importance à ce que cette résolution soit adoptée ou que ce point continue d'être inscrit à l'ordre du jour. Un autre encore a suggéré la possibilité d'adopter des résolutions plus courtes. Le grand nombre de manifestations organisées et les complications que cela pose aux petites délégations ont également été évoqués et réaffirmés. Un participant a fait observer que, très souvent, les dysfonctionnements de l'Assemblée générale s'expliquaient par un manque de direction éclairée; il a cité comme exemple le fait que les présidents des grandes commissions n'aient pas été élus trois mois avant l'ouverture de la soixante-huitième session. On a également fait valoir que les travaux des grandes commissions étaient souvent plus intéressants que ceux de la plénière de l'Assemblée et qu'il serait bon de réfléchir à ce qui pourrait être fait pour que l'Assemblée devienne une instance de débat plus dynamique.

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Pendant la deuxième séance thématique, le Représentant permanent de la Thaïlande et Coprésident du Groupe de travail spécial à la soixante-huitième session, Norachit Sinhaseni, a fait un exposé sur les activités du Groupe de travail pendant la session en cours. La Représentante permanente de l'Islande a ensuite fait des observations sur les enseignements qu'elle a tirés de son expérience en tant que Coprésidente du Processus intergouvernemental de l'Assemblée visant à renforcer et améliorer le fonctionnement effectif de l'ensemble des organes conventionnels chargés des droits de l'homme.

Dans son exposé, M. Sinhaseni a rappelé l'historique de l'examen par l'Assemblée de la question de la revitalisation de ses travaux avant de résumer les travaux du Groupe de travail spécial à la soixante-huitième session, dont la négociation d'un projet de résolution. Il a indiqué que très peu de représentants permanents avaient participé à cette négociation et qu'on s'était préoccupé de ce que d'autres organes principaux empièteraient sur le mandat de l'Assemblée générale, même s'il s'agit d'une question sur laquelle les membres n'étaient pas parvenus à un accord. En ce qui concerne les méthodes de travail, une proposition en cours d'examen visait à élire les membres non permanents du Conseil de sécurité et les membres du Conseil économique et social six mois avant le début de leur mandat, à compter de la soixante-dixième session. Par ailleurs, l'Assemblée générale accueillerait avec intérêt la création d'un site Web consacré à la revitalisation, ce qui, de l'avis de l'orateur, constituerait une réalisation modeste mais concrète pour faire connaître les travaux effectués au titre de ce point de l'ordre du jour. Une autre question examinée était le processus de sélection du Secrétaire général, et le rôle de l'Assemblée en la matière, tout le monde étant d'accord sur l'Article 97 de la Charte des Nations Unies, même s'il existait différentes interprétations. Un débat a eu lieu sur les dispositions pertinentes du Règlement intérieur de l'Assemblée; certains membres ont demandé qu'elles soient pleinement appliquées, et notamment qu'un vote à bulletin secret soit organisé,

tandis que d'autres insistaient sur les pratiques existantes de l'Assemblée. La question de l'égalité entre les sexes, y compris la représentation au sein du Bureau du Président de l'Assemblée, a été soulevée dans divers contextes. Concernant toujours le Bureau du Président, on a estimé que les futurs présidents élus pourraient s'inspirer des enseignements tirés de l'expérience de leurs prédécesseurs. Certains intervenants étaient fermement favorables à un accroissement du budget alloué actuellement au Bureau, alors que d'autres insistaient sur le fait que toutes mesures supplémentaires devaient être financées dans les limites des ressources existantes, ce qui, de façon générale, devait faire l'objet de discussions tout au long de la négociation d'une résolution. Enfin, si l'importance de la mémoire institutionnelle du Bureau du Président a été soulignée, le rôle du Secrétariat à cet égard a été reconnu et salué.

Après l'exposé du Président du Groupe de travail spécial, la Représentante permanente de l'Islande, l'Ambassadrice Gréta Gunnarsdóttir, a fait part de son expérience et des enseignements qu'elle a tirés des négociations sur le renforcement de l'ensemble des organes conventionnels chargés des droits de l'homme qui, pendant deux ans, s'étaient heurtées à de nombreux problèmes. S'agissant des enseignements tirés, il était important que les cofacilitateurs travaillent en équipe et se réunissent régulièrement avec les principales parties prenantes sur la question à l'examen. Le rôle du Président de l'Assemblée générale, qui doit être tenu régulièrement informé, était tout aussi crucial. De même, le Secrétariat avait un rôle central à jouer. En ce qui concerne les négociations sur le renforcement de l'ensemble des organes conventionnels chargés des droits de l'homme, le fait que ces organes se trouvent à Genève a compliqué la situation. Il était difficile de travailler à distance, ce qui explique peut-être pourquoi les États Membres ont dû faire l'essentiel du travail eux-mêmes. Il serait utile, à l'avenir, d'élaborer et de recevoir des directives détaillées sur le type d'appui que les facilitateurs peuvent attendre du Secrétariat. À cet égard, il convient que l'ensemble des États Membres reçoivent en temps voulu des informations précises sur les incidences sur le budget-programme. La position du Secrétariat était qu'il n'y aurait pas de chiffres avant un accord des États Membres, tandis que celle des États Membres était qu'il n'y aurait pas d'accord tant qu'ils n'auront pas reçu les chiffres. En ce qui concerne les États Membres eux-mêmes, les représentants permanents avaient la responsabilité de veiller à ce que le résultat obtenu à la Cinquième Commission ne soit pas différent de celui issu des négociations précédentes. Un temps considérable a été consacré à la question des modalités. S'agissant des organes conventionnels chargés des droits de l'homme, le problème a été compliqué davantage par le grand nombre de parties prenantes participant aux négociations, dont la société civile et les organisations non gouvernementales. M^{me} Gunnarsdóttir a fait observer que si l'ONU est efficace lorsqu'il s'agit d'ouvrir de nouveaux chantiers, son bilan est moins positif lorsqu'il s'agit de les mener à terme.

Déclaration

La Directrice de cabinet du Secrétaire général, Susana Malcorra, a souligné l'importance et la portée de la collaboration entre le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale pour le bon fonctionnement de l'Organisation. Le Secrétaire général, a-t-elle fait observer, attachait une grande importance aux contacts personnels avec le Président de l'Assemblée, comme en témoignent les déjeuners de travail qu'ils ont ensemble et qui permettent et facilitent un échange de

vues et d'informations sur les questions dont l'Assemblée est saisie. Par ailleurs, le Secrétaire général ne ménageait aucun effort pour assister en personne à des débats thématiques à l'Assemblée et pour informer régulièrement l'Assemblée de ses activités et voyages les plus récents. La Directrice de cabinet a en outre souligné l'éventail des services d'appui technique et administratif fournis au Bureau du Président de l'Assemblée par plusieurs départements et bureaux, principalement par l'intermédiaire du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Elle a également fait part de l'intention du Secrétaire général de présenter à l'Assemblée une proposition tendant à augmenter le montant des ressources demandées pour le Bureau du Président dans le budget-programme pour le prochain exercice biennal. Elle a insisté sur l'importance que le Secrétaire général accordait aux travaux de l'Assemblée et noté que celui-ci avait souligné combien il importait que les cadres supérieurs soient disponibles pour les grandes commissions. Par ailleurs, le Secrétaire général et son cabinet travaillaient en étroite collaboration avec les grandes commissions de l'Assemblée, en particulier la Cinquième Commission. La Directrice de cabinet a indiqué que le Secrétaire général avait présenté, avec l'appui du Président de l'Assemblée, une proposition concernant les arrangements opérationnels et les conditions d'emploi du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Elle a souligné, en outre, le rôle important que l'Assemblée jouait dans de nombreux autres domaines, notamment en ce qui concerne les questions de paix et de sécurité, comme en témoigne son action concernant la situation en République arabe syrienne. Pour terminer, la Directrice de cabinet a souligné l'importance que revêtait la soixante-neuvième session, qui ouvrira la voie à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 et aux cérémonies marquant le soixante-dixième anniversaire.

Débat

Au cours de la séance de questions et réponses qui a suivi, les orateurs ont axé leurs interventions sur la nature des relations entre l'Assemblée générale et son président et le Secrétaire général et souligné combien ces relations importaient pour assurer un fonctionnement efficace de l'Organisation. Entre autres choses, la question de la durée du mandat du Président a été une fois de plus soulevée, un participant se demandant quel l'impact le rapport entre le mandat du Président et celui du Secrétaire général aurait sur leurs relations. On a toutefois fait observer qu'il s'agissait d'une question de principe plutôt que d'intérêt pratique car l'extension de la durée du mandat réduirait la possibilité qu'ont les États Membres de présenter des candidats. Parmi les autres problèmes abordés, figuraient les relations entre l'Assemblée et les autres organes principaux et, également, dans ce contexte, la nécessité de trouver des moyens efficaces de lutter contre les changements climatiques. Un participant a souligné le rôle joué par le Secrétariat s'agissant d'appuyer les travaux des facilitateurs et a fait valoir que les moyens dont disposait celui-ci, en tant que dépositaire de la mémoire institutionnelle, étaient peut-être sous-utilisés.

Synthèse et observations finales

Dans ses observations finales, le Représentant permanent de la Finlande a fait la synthèse du séminaire et remercié les personnes présentes d'avoir participé activement aux débats, qui avaient une nouvelle fois montré le vif intérêt que les États Membres, et en particulier les membres élus du Bureau, portaient au renforcement des travaux de l'Assemblée générale.

Pièce jointe

Liste des participants

Nassir Abdulaziz Al-Nasser
Haut-Représentant de l'Alliance des civilisations et Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale

Susana Malcorra
Directrice de cabinet du Secrétaire général

Noel Sinclair
Chef de cabinet adjoint du Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale

František Ružička
Représentant permanent de la Slovaquie

Norachit Sinhaseni
Représentant permanent de la Thaïlande

Gréta Gunnarsdóttir
Représentante permanente de l'Islande

Arthur Kafeero
Ambassadeur
Mission permanente de l'Ouganda

Stephan Tafrov
Représentant permanent de la Bulgarie

Der Kogda
Représentant permanent du Burkina Faso

Nicholas Emiliou
Représentant permanent de Chypre

Denis Antoine
Représentant permanent de la Grenade

Durga Prasad Bhattarai
Représentant permanent du Népal

Boubacar Boureima
Représentant permanent du Niger

Masood Khan
Représentant permanent du Pakistan

Álvaro Mendonça e Moura
Représentant permanent du Portugal

Zwelethu Mnisi
Représentant permanent du Swaziland

Mahmadamin Mahmaminov
Représentant permanent du Tadjikistan

Sofia Mesquita Borges
Représentante permanente du Timor-Leste

Jarmo Viinanen
Représentant permanent de la Finlande

Tariq Al-Ansari
Chef de cabinet de l'Alliance des civilisations

Abdalla Othman Khamis
Ministre plénipotentiaire, Mission permanente de la République-Unie de Tanzanie

Saijin Zhang
Chef du Service des affaires de l'Assemblée générale, Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Slavomir Kantor
Troisième Secrétaire, Mission permanente de la Slovaquie

Beckham Robert Mugimba
Troisième Secrétaire, Mission permanente de l'Ouganda

Georg Zeiner
Spécialiste des questions politiques, Bureau du Directeur de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Anna-Maria Salomaa
Première Secrétaire, Mission permanente de la Finlande
